

Relevée de notes : réunion n°2 : « Rendez-vous du dialogue citoyen » du Département des Yvelines le 2 avril à Verneuil.

J'y étais pour le COPRA avec l'ADIV (Bernard et Benjamin), Bien Vivre à Vernouillet (Jean-Pierre), et bien d'autres.

Le budget

Bédier a largement parlé des difficultés budgétaires du Département, pour annoncer des baisses dans les budgets d'entretien des routes, et des baisses dans les subventions que pouvait accorder le département.

Liaison RD30/RD190 Pont d'Achères

Bédier a affirmé que maintenant que le tribunal administratif avait rejeté tous les recours les études du pont pouvait reprendre. Le planning annoncé est préparation de l'appel d'offre pour le pont en 2027, attribution des marchés fin 2027-début 2028, travaux de 2028 à 2032, démarrage en 2032.

Il est revenu sur la nécessité de réaliser ce projet pour alléger la circulation dans Poissy notamment la circulation poids-lourds (2000 Véhicules/ jour). Cette circulation devrait emprunter le pont ... pour aller où ?

Requalification RD190

Bédier a annoncé que le projet était programmé pour les années à venir, sans plus de précision.

Déviations RD154

Pour la première fois, Bédier a admis que ce projet était abandonné. Avec le circuit de F1, la Carrière de Brueil-en-Vexin, le port industriel de Triel, ce projet fait partie des projets que la mobilisation des habitants a réussi à faire abandonner. Bravo l'ADIV !

Ligne Nouvelle Paris Normandie

Bédier a fait part de revirements du Département sur ce projet. D'abord en accord parce qu'il est indispensable au bon cadencement du RER Eole, ensuite contre en raison du tracé, puis de nouveau d'accord car un nouveau tracé préservant Vernouillet et Orgeval serait bientôt proposé. A suivre

Accueil mineurs isolés

Beaucoup de questionnements sur l'installation d'un accueil de mineurs isolés à Chapet. C'est une obligation pour le département de s'occuper de ces mineurs au nombre de 800

dans les Yvelines autrement que dans des chambres d'hôtels (c'est une bonne loi que d'obliger à un accueil décent et accompagné !).

Le choix de Chapet est essentiellement budgétaire, le département possédait le terrain et il était possible de construire à moindre coût.

Ile des loisirs

L'île des loisirs a du mal à se remettre à flots et certains investissements deviennent indispensables. Pourtant rien n'est dit sur l'action du département sur ce sujet.

Le pont de Triel (l'ancien)

Celui-ci est en péril. L'Etat a refilé l'entretien des ponts aux départements qui ont bien des difficultés à les gérer : problèmes budgétaires.

Invitation à consulter la plateforme : <https://dialoguecitoyen.yvelines.fr/>